

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 888

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

801 841 933 RCS Arras.

CENTRAL SONORISATION.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 50000.00 EUR.

Adresse : 75, Rue Raoul Briquet, 62980 Vermelles.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion. suivant ASSP à vermelles (62980) du 13/12/2021, la société LGP INTERNATIONAL SAS au capital de 47500 euros dont le siège social est situé 6 route nationale à SAILLY LABOURSE 62113. - 812 384 402 RCS ARRAS et la société CENTRAL SONORISATION, sarl au capital de 50.000 euros dont le siège social est situé 75 rue Raoul Briquet à VERMELLES (62980) - 801841933 rcs ARRAS ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la SAS LGP INTERNATIONAL par la SARL CENTRAL SONORISATION. La SAS LGP INTERNATIONAL ferait apport à la SARL CENTRAL SONORISATION de la totalité de son actif, soit 130560,26 euros à charge de la totalité de son passif soit 6 474.42 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 124 085,84 euros. En rémunération de cet apport 158 parts sociales nouvelles de 100 euros de valeur nominale chacune seraient créées par la SARL CENTRAL SONORISATION au titre de l'augmentation de son capital de 15800 euros. Prime de fusion : 108285,84 euros. Rapport d'échange 3 actions LGP INTERNATIONAL pour 1 part sociale CENTRAL SONORISATION. Ne pouvant être propriétaire de ses propres titres le capital sera réduit d'une somme de 47.500 par annulation des 475 titres et la différence entre la valeur d'apport et la réduction de capital s'imputera sur la rime de fusion dont le montant sera ramené à 31.700 euros. Fusion soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les deux sociétés. Le projet de fusion a été déposé au greffe du TC d'ARRAS au nom des deux sociétés le 23 décembre 2021. Pour avis.